



PRÉFET DE LA CORRÈZE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES DE LA CORRÈZE

**COPIE**

ELABORATION DES PLANS DE PREVENTION DU RISQUE NATUREL  
D'INONDATION (PPRI) DES COMMUNES CONCERNÉES PAR LE  
BASSIN DE LA DORDOGNE, SES AFFLUENTS ET SOUS-AFFLUENTS,  
D'ARGENTAT A LIOURDES

Carte du zonage réglementaire pour la crue de référence (crue centennale)  
du cours d'eau La Dordogne

Commune de Reygade

Echelle: 1/5 000

Septembre 2013

Affaire n° 4311734-FLU



Agence de Bordeaux

Le Rubis - 10, rue Guéhenberg - B.P. 30281 - 33697 Mérignac cedex - Tél. : 05 56 13 85 82 - Fax : 05 56 13 85 63



## LÉGENDE

- Limite de la zone inondable
- Limite de la zone submersible par + de 1 m d'eau
- Zone rouge (inconstructible)
- 175.50
- Isocote de la crue de référence

168.50

168.00

167.50

